

ACCUEIL de LOISIRS de Fleury les Aubrais

Vacances de Décembre 2025

Inscription sur Rendez-vous avant le 26-11-2025.

Contacter: Léa MANGOLD au 02 38 73 51 84 / 07 49 20 36 73 ou cdl45@casitours.org

L'Inscription d'un minimum d'enfants et nécessaire pour maintenir l'ouverture de votre Accueil de Loisirs

Inscription prioritaire aux enfants de Cheminots en fonction des places disponibles. <u>Votre dossier doit être complet et accompagné du règlement</u> correspondant (inscription ferme sans remboursement si désistement).

	Pré					
Tel :		.Mail :		@		
N°CP	Ayant dro	oit SNCF 🗖	Personnel CE	Exte	érieur 🗖	
ENFANT(S)						
NOM		PRENOM			Date naissance	
Mettre l'initiale des prénon Accueil du Matin entre 7h4					erci nt être signalées avant 09h00	
Vot	Votre Tranche		JOURNEE 0	Horaii Arrivées et	Départs	
Nouv	Nouvelles Tranches / Nouveaux To			De votre Au ce		
	Lundi 22 déce					
	embre					
	embre					
	TARIF de votre tran					
	Nombre de	jours				
Les Centres de Loisirs seront fermés du 25 décembre 2025 au 2 janvier 2026 inclus						
		To	tal à payer Journée			
Date :	Signat	rure:	Chèque	e 🗀	Espèce	
Si vous ne souhaitez pas de photos.	cochez la case.	coordonnées per	sonnelles (mail, adress	se postale,	internet et page Facebook du CAS .) dans le but de vous informer o	
activites proposees (sorties, weekei Votre dossier est-il à jour (avis ^e Indiquer l'heure d'arrivée et c 0 <u>Toute ½ journée est compté</u>	d'imposition / fiche sanitaire le départ de votre enfant (C	e/) OUI [Ceci nous perm	NON Inet d'organiser les h			



POINT D'INSCRIPTION UNIQUE

A.D.L FLEURY LES AUBRAIS

19 ter rue de Jean Jaures – 45400 Fleury les Aubrais © 02 38 73 51 84 - 07 49 20 36 73 © SNCF 42 95 80

Nouvel <u>email</u>: <u>cdl45@casitours.org</u>

Permanence administrative sur rendez-vous

Le lundi, mardi, mercredi : 09h15 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 Le jeudi : 13h30 à 16h00

TARIFS

depuis le 2 septembre 2024

Calcul de votre Tranche : Revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts fiscales	TRANCHES	Journée
Inférieur à 6 000 €	Tranche 1	5€
Compris entre 6 001 € et 8 000 €	Tranche 2	6€
Compris entre 8 001 € et 10 000 €	Tranche 3	7€
Compris entre 10 001 € et 12 000 €	Tranche 4	8€
Compris entre 12 001 € et 14 000 €	Tranche 5	9€
Compris entre 14 001 € et 16 000 €	Tranche 6	10 €
Compris entre 16 001 € et 18 000 €	Tranche 7	11 €
Compris entre 18 001 € et 21 000 €	Tranche 8	12 €
Compris entre 21 001 € et 25 000 €	Tranche 9	13 €
Egal ou supérieur à 25 001 €	Tranche 10	15 €
	EXTERIEURS	25.00 €

Assurez-vous de bien avoir fourni tous les justificatifs nécessaires à l'inscription Pour les Cheminots rattachés au Casi de Tours

- Le ou les Avis d'impositions 2025 sur les revenus 2024 du foyer Fiscal.
- Le dernier bulletin de salaire de l'année en cours
- La fiche Famille et décharge
- La carte de circulation dématérialisée de(s) enfant(s) inscrit(s) en cours de validité.

Pour les Extérieurs

- 15 € de Frais de dossier, valable pour l'année en cours.

Pour Tous

- <u>La Fiche sanitaire de l'enfant accompagnée des copies</u> :
- des vaccins à jour
- d'un certificat médical de moins de 2 ans ou d'une licence sportive.
- de l'assurance responsabilité civile extra-scolaire de l'année en cours
- Le règlement correspondant à l'inscription